

Enquête auprès des peuples autochtones

Les circonstances entourant les décès liés aux incendies chez les populations autochtones au Canada, 2011 à 2020

par Jeannette Eduful

Date de diffusion : le 4 juillet 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Remerciements

Le présent rapport a été préparé pour et commandité par le Conseil national autochtone de la sécurité-incendie (CNASI), qui est financé par Services aux Autochtones Canada. Nous remercions vivement le Conseil d'administration du CNASI et Blaine Wiggins, directeur principal, CNASI; Mandy Desautels, directrice principale, Initiatives stratégiques, CNASI; Len Garis, conseiller spécial à Statistique Canada; Stephanie Willbond, Heather Hobson et Valérie Gaston, Centre de données sur la santé de la population, Statistique Canada; Mohan Kumar, Centre de la statistique et des partenariats autochtones, Statistique Canada; et Rebecca Kong, Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités, Statistique Canada; pour leur expertise et leur contribution pendant l'élaboration de ce projet ou pour leur examen des résultats provisoires.

Table des matières

Remerciements	3
Aperçu de l'étude	5
Introduction.....	6
Résultats	7
Vue d'ensemble provinciale	7
Qui est le plus à risque?	8
Que se passe-t-il? Mode et cause des décès attribuables à des incendies	9
Quels sont les autres facteurs ou circonstances entourant les décès liés à un incendie?	9
Où la personne décédée vivait-elle? Accent mis sur le lieu habituel de résidence	11
Conclusions	13
Sources de données et méthodologie.....	13
Base canadienne de données des coroners et des médecins légistes (BCDCML).....	13
Base canadienne de données de l'état civil – Décès (BCDECD).....	14
Fichier de conversion des codes postaux (FCCP).....	14
Ensembles de données du recensement.....	14
Renseignements sur le couplage.....	15
Variables.....	15
Limites.....	15
Annexe.....	17
Références.....	18

Les circonstances entourant les décès liés aux incendies chez les populations autochtones au Canada, 2011 à 2020

par Jeannette Eduful

Aperçu de l'étude

La morbidité et la mortalité liées aux incendies représentent la quatrième cause la plus courante de blessures non intentionnelles dans le monde et elles touchent des millions de vies. Au Canada, en moyenne, 220 décès liés aux incendies se sont produits chaque année entre 2011 et 2020. Dans le contexte canadien, on a constaté que la mortalité et la morbidité liées aux incendies étaient beaucoup plus élevées chez les Autochtones (Premières Nations, Métis et Inuit), particulièrement chez les Premières Nations et les Inuit, comparativement aux non-Autochtones.

La présente étude vise à examiner, à présenter et à comparer les données disponibles sur les circonstances entourant les décès attribuables aux incendies au sein des populations autochtones à celles relatives aux non-Autochtones.

La présente étude repose sur des données de la Base canadienne de données des coroners et des médecins légistes (BCDCML) et de la Base canadienne de données de l'état civil – Décès (BCDECD) couplées aux données des recensements de la population de 2006 et 2016 et à l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011. Selon le Recensement de la population de 2016, les Autochtones représentaient 4,9 % de la population canadienne totale, en hausse par rapport à 4,3 % en 2011 et à 3,8 % en 2006. Parmi les 2 200 décès liés aux incendies déclarés dans la BCDCML dont on savait qu'ils s'étaient produits au Canada entre 2011 et 2020, plus de 700 enregistrements de décès étaient couplés aux recensements et à l'ENM.

- Parmi l'échantillon de 700 personnes décédées dans un incendie et ayant répondu à au moins un des deux recensements (2006 ou 2016) ou à l'Enquête nationale auprès des ménages (2011), 140 (20 %) étaient autochtones (Premières Nations, Métis et Inuit); ce qui représente une proportion environ quatre fois plus élevée que leur proportion au sein de la population.
- Les décès liés aux incendies étaient plus fréquents chez les hommes que chez les femmes, tant chez les Autochtones que chez les non-Autochtones.
- Entre 2011 et 2020, les Autochtones décédés dans un incendie étaient en moyenne plus jeunes (moyenne de 39 ans) que les non-Autochtones (moyenne de 59 ans).
- Les décès liés aux incendies étaient les plus courants pendant les mois d'hiver, tant chez les Autochtones que chez les non-Autochtones.
- Les incendies de résidence représentaient la majorité des décès attribuables aux incendies chez les Autochtones et les non-Autochtones.
- Environ 1 décès attribuable à un incendie sur 8 (12 %) au sein des populations autochtones s'est produit dans des résidences sans avertisseur de fumée fonctionnel; ce qui était similaire aux décès attribuables aux incendies chez les non-Autochtones.
- Environ 56 % des Autochtones décédés dans un incendie résidentiel vivaient dans une maison nécessitant des réparations majeures, comparativement à 13 % des non-Autochtones.
- Les Autochtones décédés dans un incendie de résidence étaient plus souvent impliqués dans des incendies causant deux décès ou plus (20 %) que les non-Autochtones (7 %).
- Plus des deux tiers (68 %) des Autochtones décédés dans un incendie vivaient dans des régions rurales, par rapport au tiers (34 %) des non-Autochtones décédés dans un incendie.

Introduction

La morbidité et la mortalité liées aux incendies représentent la quatrième cause la plus courante de blessures non intentionnelles dans le monde et touchent des millions de vies. Au Canada, une moyenne de 220 décès liés à des incendies se sont produits chaque année entre 2011 et 2020. Dans le contexte canadien, toutefois, la mortalité et la morbidité liées aux incendies se sont révélées significativement plus élevées chez les Autochtones (Premières Nations, Métis et Inuit). Cela s'applique particulièrement aux membres de Premières Nations et aux Inuit comparativement aux non-Autochtones vivant dans des logements privés au Canada.

Des études récentes ont montré que le taux de mortalité attribuable à tous les incendies au sein des Premières Nations entre 2011 et 2018 était cinq fois supérieur à celui des non-Autochtones (ratio des taux¹ [RR] = 5,2). Chez les Inuit, le taux de mortalité était 17 fois plus élevé (RR = 17,3). Plus précisément, les taux de mortalité attribuable à un incendie corrigés pour tenir compte des effets dus à l'âge² étaient respectivement de 1,6, 0,6 et 5,3 décès pour 100 000 années-personnes à risque pour les Premières Nations, les Métis et les Inuit, par rapport à 0,3 pour les non-Autochtones.

Une étude menée en Colombie-Britannique a relevé qu'entre 1991 et 2001, les décès attribuables à un incendie chez les Autochtones étaient neuf fois plus élevés chez les Indiens inscrits que chez les autres résidents de la province. Les taux de mortalité se sont révélés particulièrement élevés chez les enfants de moins de 5 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus.

On pense que de nombreux facteurs contribuent à une mortalité attribuable aux incendies plus élevée au sein des populations autochtones. Plus précisément, des logements inadéquats, l'absence d'avertisseurs de fumée, le sous-financement de services de sécurité incendie dans les collectivités autochtones, la pauvreté et l'absence de lois obligeant de respecter les codes du bâtiment et de prévention des incendies dans les réserves sont tous des facteurs ayant été suggérés comme accroissant le risque de mortalité liée aux incendies. De plus, de multiples facteurs, comme une situation socioéconomique plus faible (faible niveau de scolarité, faible revenu, chômage, etc.), des conditions de vie surpeuplées et un accès limité aux services de soins de santé dans les régions rurales, exposent les Autochtones à un risque élevé de diverses blessures involontaires, y compris la morbidité et la mortalité liées aux incendies.

Selon le *Groupe d'étude du coroner en chef de l'Ontario sur les décès dus aux incendies dans les collectivités des Premières Nations*, l'éducation et la prévention sont essentielles pour réduire ces décès. Il s'agit notamment d'offrir une éducation appropriée sur des sujets comme l'évacuation en cas d'incendie, la sécurité incendie ainsi que les ressources et l'entretien des installations; ainsi que de fournir du financement aux collectivités pour les aider à offrir de la formation et de l'éducation sur la façon d'utiliser, d'installer et d'entretenir des avertisseurs de fumée, y compris la fourniture d'avertisseurs de fumée appropriés selon le type de sources de chauffage utilisé.

Même si plusieurs études ont tenté d'explorer la mortalité et la morbidité attribuables aux incendies chez les Autochtones au Canada, plusieurs lacunes en matière de renseignements subsistent. L'objectif de la présente étude est d'analyser, de résumer et de comparer les circonstances entourant les décès attribuables à un incendie d'Autochtones décédés dans un incendie à celles des non-Autochtones.

Les données de la Base canadienne de données des coroners et des médecins légistes (BCDCML) et de la Base canadienne de données de l'état civil – Décès (BCDECD) ont été couplées aux Recensements de la population de 2006 et 2016 et à l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, afin de produire un échantillon des personnes décédées dans un incendie entre 2011 et 2020 au Canada. La section Sources de données et méthodologie présente des renseignements détaillés sur les sources de données, le processus de couplage et les indicateurs pris en considération aux fins d'analyse. Cette section présente également des limites importantes dont il faut tenir compte dans l'interprétation des résultats. Le présent rapport a été préparé pour et commandité par le Conseil national autochtone de la sécurité-incendie (CNASI), qui est financé par Services aux Autochtones Canada.

1. Un ratio des taux est une mesure relative utilisée pour comparer des taux entre deux populations. Dans l'étude citée, le ratio des taux désigne le rapport entre le taux de mortalité chez les Autochtones et le taux de mortalité chez les non-Autochtones.

2. Le taux de mortalité corrigé pour tenir compte des effets dus à l'âge est une moyenne pondérée des taux de mortalité propres à l'âge pour 100 000 années-personnes à risque de l'événement en question.

Résultats

Entre 2011 et 2020, plus de 2 200 décès attribuables à des incendies ont été signalés dans la BCDCML. Cette base de données comprend des données provenant de toutes les provinces et de tous les territoires, à l'exception du Manitoba. Parmi les 2 200 décès attribuables à des incendies, 32 % des personnes décédées (700) comptaient un enregistrement de décès pouvant être couplé à au moins une des trois enquêtes-échantillons (c.-à-d. 700 enregistrements de décès attribuables à un incendie couplés à un enregistrement provenant des Recensements de la population de 2006 et/ou de 2016 et/ou de l'ENM de 2011). L'analyse suivante porte sur ce sous-échantillon de décès attribuables à des incendies. Parmi les 700 personnes décédées dans un incendie, 140 (20 %) ont déclaré être autochtones dans l'une des enquêtes-échantillons, proportion environ quatre fois plus élevée que leur proportion dans la population; ce qui suggère une surreprésentation des Autochtones dans l'ensemble de données couplées. Selon le Recensement de la population de 2016, les Autochtones représentaient 4,9 % de la population canadienne totale, en hausse par rapport à 4,3 % en 2011 et à 3,8 % en 2006.

L'ensemble de données couplées peut ne pas être représentatif de tous les décès attribuables à des incendies au Canada, en raison du taux de couplage relativement faible (32 %) et parce que les Autochtones sont surreprésentés parmi les répondants au Recensement de la population et à l'ENM³. Toutefois, pour évaluer le biais de couplage, la répartition de certaines variables pour l'ensemble de données couplées (c.-à-d. 700 décès attribuables à des incendies) a été comparée à la répartition dans la population totale des décès attribuables à des incendies dans la BCDCML (c.-à-d. 2 200 décès attribuables à des incendies) et a été jugée comparable (voir l'ANNEXE 1). Les répartitions comparables entre les deux ensembles de données suggèrent une absence potentielle de biais de couplage dans l'ensemble de données couplées.

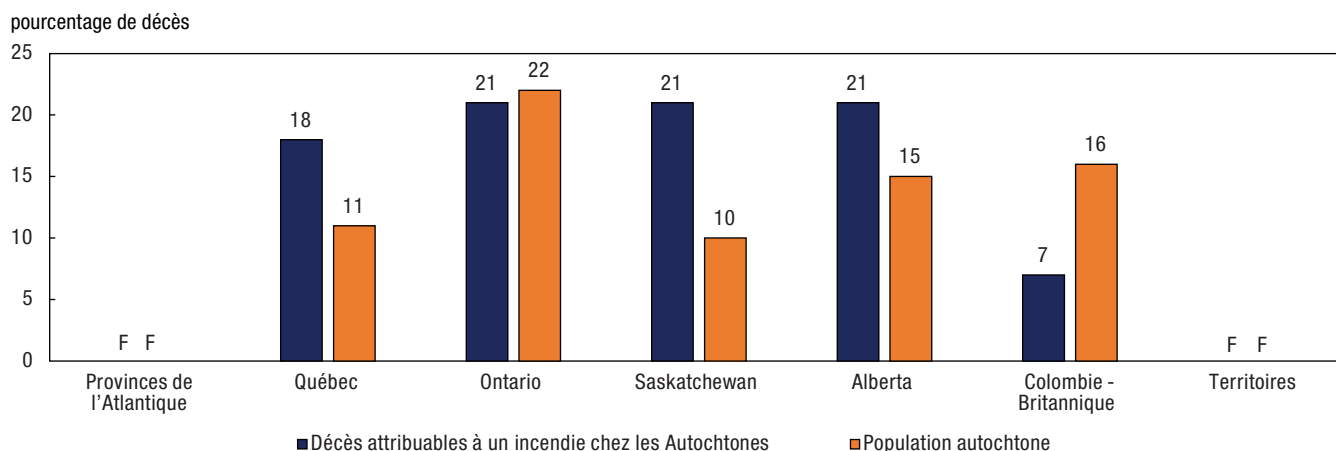
Dans les sections suivantes, le terme « ensemble de données couplées » sera utilisé pour désigner les 700 décès attribuables à des incendies de la BCDCML couplés au Recensement de la population de 2006 ou de 2016 ou à l'ENM de 2011.

Vue d'ensemble provinciale

Selon le Recensement de la population de 2016, la répartition des Autochtones vivant au Canada variait selon la province et le territoire. Même si la répartition des décès liés à des incendies au sein des populations autochtones variait également, elle n'était pas comparable à la répartition de la population autochtone (graphique 1).

La proportion de décès attribuables à des incendies au sein des populations autochtones était supérieure à la proportion de la population autochtone en Alberta (21 % des décès d'Autochtones par rapport à 15 % d'Autochtone dans la population), au Québec (18 % par rapport à 11 %) et en Saskatchewan (21 % par rapport à 10 %); ce qui suggère une surreprésentation des décès attribuables à des incendies dans ces provinces. Une sous-représentation a été observée en Colombie-Britannique (7 % contre 16 %), où la proportion de décès attribuables à des incendies au sein des populations autochtones était 2,3 fois inférieure à la proportion des Autochtones dans la population. En Ontario, la proportion de décès liés à des incendies chez les Autochtones (21 %) était semblable à la population des Autochtones dans la population (22 %). Les données sur les décès liés à des incendies pour le Manitoba n'étaient pas disponibles dans l'ensemble de données couplées. Les proportions de décès pour le Canada atlantique et les territoires ont été supprimées, afin de respecter les exigences de Statistique Canada en matière de confidentialité.

3. Tous les ménages dans les réserves et/ou dans les territoires ont été échantillonnés pour le Recensement de la population et l'ENM, comparativement à 20 à 30 % des ménages hors réserve dans les provinces.

Graphique 1**Répartition des décès attribuables à un incendie au sein des populations autochtones par rapport à la répartition de la population autochtone, 2011 à 2020**

F trop peu fiable pour être publié

Notes : Les données pour le Manitoba n'étaient pas disponibles dans l'ensemble de données couplé. Les données pour les provinces de l'Atlantique et les territoires ont été supprimées, afin de respecter les exigences de Statistique Canada en matière de confidentialité.

Sources : Statistique Canada, ensemble de données couplées intégrant les Recensements de la population de 2006 et 2016, l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et la Base canadienne de données de l'état civil - Décès (2011 à 2020) avec la Base canadienne de données des coroners et des médecins légistes (2011 à 2020).

Qui est le plus à risque?**Décès attribuables à des incendies plus fréquents chez les hommes**

Pour les populations autochtones et non autochtones de l'ensemble de données couplées, les décès attribuables à des incendies étaient plus fréquents chez les hommes que chez les femmes. Environ 3 personnes sur 5 (61 %) décédées dans un incendie étaient des hommes et 2 sur 5 (39 %), des femmes.

Décès attribuables à des incendies plus fréquents chez les jeunes Autochtones

La répartition selon l'âge des décès attribuables à des incendies provenant de l'ensemble de données couplées variait selon le groupe de population. Les Autochtones décédés à la suite d'un incendie étaient en moyenne plus jeunes (âge moyen de 39 ans) que les non-Autochtones (âge moyen de 59 ans).

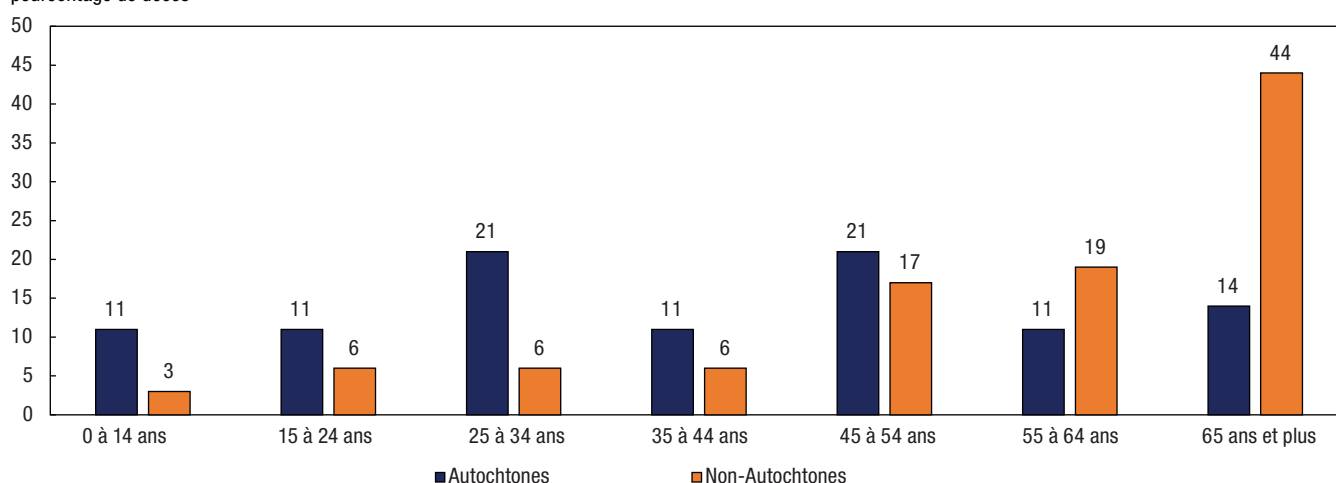
Entre 2011 et 2020, 75 % des Autochtones décédés dans un incendie étaient âgés de moins de 55 ans, par rapport à 37 % des non-Autochtones. La différence était encore plus marquée chez les personnes âgées de 0 à 14 ans et de 25 à 34 ans, pour lesquelles la proportion de décès attribuables à des incendies était trois à quatre fois plus élevée au sein des populations autochtones de ces groupes d'âge comparativement aux non-Autochtones (graphique 2).

Il convient de noter que la population autochtone est plus jeune que la population non autochtone. Selon le Recensement de la population de 2016, 83 % des Autochtones étaient âgés de moins de 55 ans, comparativement à 69 % des non-Autochtones.

Selon une analyse antérieure de Statistique Canada sur les décès liés aux incendies au Canada, les aînés étaient plus à risque de tels décès que les personnes plus jeunes. Ce constat est conforme à la tendance pour les non-Autochtones. Parmi les non-Autochtones décédés dans un incendie, la proportion de décès d'aînés était plus élevée que dans tout autre groupe d'âge et plus de trois fois plus élevée que chez les aînés autochtones (14 %).

Graphique 2**Proportion de décès attribuables à un incendie au sein des populations autochtones et non autochtones, selon le groupe d'âge, 2011 à 2020**

pourcentage de décès



Notes : L'âge désigne l'âge au moment du décès. Aucun facteur de pondération n'a été utilisé pour calculer ces estimations.

Sources : Statistique Canada, ensemble de données couplées intégrant les Recensements de la population de 2006 et 2016, l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et la Base canadienne de données de l'état civil - Décès (2011 à 2020) avec la Base canadienne de données des coroners et des médecins légistes (2011 à 2020).

Que se passe-t-il? Mode et cause des décès attribuables à des incendies**Plupart des décès attribuables à des incendies classés comme étant accidentels**

Au Canada, la plupart des décès attribuables à des incendies ont été classés comme involontaires (accidents). Entre 2011 et 2020, 82 % des décès de l'ensemble de données couplées étaient classés comme involontaires parmi les Autochtones décédés dans un incendie, par rapport à 77 % chez les non-Autochtones. La proportion de décès attribuables à un incendie classés comme décès par suicide était deux fois plus faible chez les Autochtones (7 %) que chez les non-Autochtones (16 %). Les autres modes de décès (p. ex. homicide, indéterminé) représentaient 11 % des décès chez les Autochtones décédés dans un incendie et 7 % chez les non-Autochtones.

Plupart des décès liés à un incendie attribuables à l'inhalation de fumée

Au Canada, la plupart des décès liés à un incendie sont attribuables à l'inhalation de fumée. Ce constat s'appliquait tant aux Autochtones qu'aux non-Autochtones. Parmi les Autochtones décédés dans un incendie, plus des deux tiers (68 %) des décès étaient attribuables à la seule inhalation de fumée, tandis que 14 % étaient attribuables uniquement à des brûlures et 14 % étaient attribuables à la fois à l'inhalation de fumée et à des brûlures. Chez les non-Autochtones décédés dans un incendie, les tendances étaient semblables (60 % par inhalation seule de fumée, 24 % par brûlures seules et 9 % par inhalation de fumée et brûlures). Un faible pourcentage des décès liés à un incendie parmi les deux groupes de population étaient attribuables à un traumatisme violent causé par un saut, une chute ou une chute de débris, ou à des causes de décès inconnues ou non précisées.

Quels sont les autres facteurs ou circonstances entourant les décès liés à un incendie?

Les coroners et les médecins légistes peuvent inclure des renseignements supplémentaires sur les circonstances dans les rapports soumis à la BCDCML, mais le degré de détail fourni dans le rapport varie selon l'enquêteur et le secteur de compétence. Dans certains cas, les renseignements sur les circonstances sont très limités.

En plus de fournir des renseignements sur la démographie et les causes de décès, les résultats les plus souvent déclarés par les coroners et les médecins légistes enquêtant sur des décès attribuables à un incendie sont les suivants : date du décès, lieu de l'incendie, source d'inflammation et présence d'avertisseurs de fumée fonctionnels.

La présence d'un facteur de risque est considérée comme non précisée lorsque des renseignements ne figurent pas dans le rapport du coroner ou du médecin légiste; alors que l'absence d'un facteur de risque peut uniquement être prise en compte lorsque le coroner ou le médecin légiste a indiqué qu'un facteur donné n'était pas présent ou ne contribuait pas au décès.

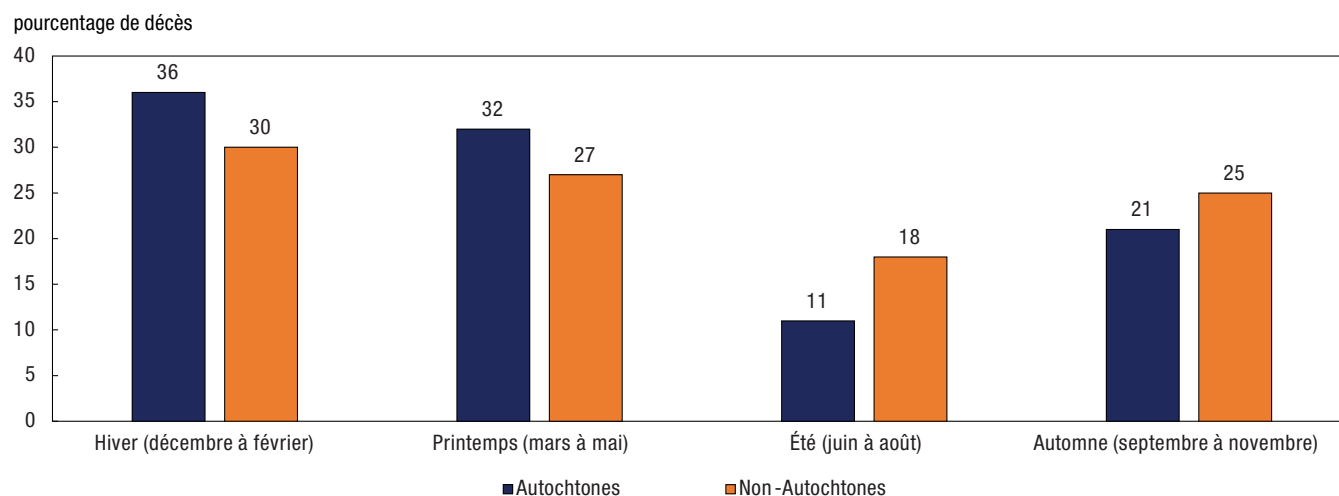
Les coroners et médecins légistes peuvent inclure des renseignements sur la consommation d'alcool ou de drogues avant l'événement mortel dans les rapports présentés à la BCDCLM. Les renseignements sur l'alcool et les drogues (présence ou non) étaient moins souvent inclus dans les rapports de décès attribuables à un incendie de la BCDCLM chez les non-Autochtones que chez les Autochtones. Les proportions de décès attribuables à un incendie faisant intervenir une consommation d'alcool ou de drogues ne peuvent donc pas être comparées entre les deux groupes de population.

Plupart des décès attribuables à un incendie se produisant pendant les mois plus froids

Au Canada, la plupart des décès liés à un incendie se produisent au cours des mois plus froids. Entre 2011 et 2020, au sein des populations autochtones et non autochtones, la plus forte proportion de décès attribuables à un incendie s'est produite pendant les mois d'hiver, suivis de ceux du printemps, de l'automne et de l'été (graphique 3). Pendant les mois plus froids, les appareils de chauffage et les poêles à bois sont utilisés davantage. De plus, les personnes peuvent alors demeurer à l'intérieur pendant de plus longues périodes; ce qui accroît la possibilité de fumer à l'intérieur et d'utiliser des bougies.

La proportion de décès attribuables à un incendie survenu au cours des mois d'été était plus faible chez les Autochtones (32 %) que chez les non-Autochtones (43 %), tandis que la proportion de décès liés à un incendie survenu à l'automne et à l'hiver était plus élevée chez les Autochtones (68 %) que chez les non-Autochtones (57 %).

Graphique 3
Proportion de décès attribuables à un incendie au sein des populations autochtones et non autochtones, par saison, Canada, 2011 à 2020



Notes : Aucun facteur de pondération n'a été utilisé pour calculer les estimations.

Sources : Statistique Canada, ensemble de données couplées intégrant les Recensements de la population de 2006 et 2016, l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et la Base canadienne de données de l'état civil - Décès (2011 à 2020) avec la Base canadienne de données des coroners et des médecins légistes (2011 à 2020).

Incendies résidentiels représentant la grande majorité des décès attribuables à un incendie

Les incendies résidentiels représentaient la grande majorité des décès attribuables à un incendie au sein des populations autochtones (89 %) et non autochtones (86 %) figurant dans l'ensemble de données couplées. Cela concorde avec des études antérieures démontrant que les incendies résidentiels représentaient une proportion substantielle des incendies et une proportion encore plus grande des décès attribuables à un incendie.

Les appareils de cuisson, électriques et de chauffage étaient les sources les plus courantes d'incendies mortels chez les Autochtones

Une diffusion précédente de Statistique Canada a relevé que des incendies allumés par une cigarette, un briquet, une pipe ou tout autre matériel utilisé pour fumer avaient été signalés dans au moins 20 % des décès accidentels attribuables à un incendie résidentiel.

Entre 2011 et 2020, la source de l'incendie n'était pas toujours précisée dans les rapports du coroner et du médecin légiste soumis dans la BCDCML. La source initiale d'incendie a été moins souvent précisée ou déterminée dans les incendies mortels comprenant des décès d'Autochtones (72 %) comparativement aux décès de non-Autochtones (55 %) figurant dans l'ensemble de données couplées. Les renseignements sur la source d'incendie sont plus susceptibles d'être indéterminés ou inconnus lorsqu'une structure est lourdement endommagée.

Les appareils de cuisson, électriques et de chauffage étaient les sources les plus courantes (14 %) d'incendies mortels au sein des populations autochtones, suivis des cigarettes (7 %) et des bougies ou autres flammes nues (7 %). Chez les non-Autochtones, les incendies étaient aussi plus souvent allumés par des cigarettes (16 %), des appareils de cuisson, électriques et de chauffage (15 %) et des bougies ou des flammes nues (14 %).

Près de 1 décès sur 8 attribuable à un incendie au sein de populations autochtones survenu dans des résidences sans avertisseur de fumée fonctionnel

Il est possible de réduire de manière significative le risque de blessures ou de décès attribuables à un incendie en installant correctement dans un logement le nombre recommandé d'avertisseurs de fumée fonctionnels.

Entre 2011 et 2020, les renseignements sur les avertisseurs de fumée n'étaient souvent pas précisés dans les rapports des coroners et médecins légistes soumis à la BCDCML. Les renseignements sur les avertisseurs de fumée n'étaient pas précisés, étaient inconnus ou ne s'appliquaient pas pour 80 % des décès attribuables à un incendie chez les Autochtones, 78 % chez les non-Autochtones. La présence ou le fonctionnement d'un avertisseur de fumée ne peut pas toujours être confirmé(e) à la suite d'une enquête, lorsque les dommages au logement sont trop importants.

Les coroners et les médecins légistes ont déclaré des avertisseurs de fumée manquants ou non fonctionnels dans 1 décès en milieu résidentiel sur 8 (12 %) attribuable à un incendie au sein de populations autochtones et 11 % chez les non-Autochtones figurant dans l'ensemble de données couplées. Ces résultats concordent avec ceux d'une diffusion précédente de Statistique Canada sur les décès attribuables à un incendie accidentel résidentiel, à l'aide de données provenant de la BCDCML, qui a révélé qu'au moins 14 % des décès liés à un incendie accidentel résidentiel entre 2011 et 2020 s'étaient produits dans un logement sans avertisseur de fumée fonctionnel.

Où la personne décédée vivait-elle? Accent mis sur le lieu habituel de résidence

Les sections suivantes fournissent des renseignements sur l'endroit où la personne décédée vivait avant son décès (c.-à-d. son lieu habituel de résidence). Les détails géographiques (c.-à-d. taille du centre de population) pour la résidence habituelle au moment du décès de la personne décédée ont été recueillis à partir de la BCDECD. Des renseignements supplémentaires sur le lieu de résidence (p. ex. état du logement) ont été recueillis à partir du recensement le plus proche du décès et précédant celui-ci. Même si la plupart des décès attribuables à un incendie se sont produits sur une propriété résidentielle ou près de celle-ci, il n'est pas possible de déterminer si l'incendie mortel a eu lieu dans la résidence habituelle au moment du décès, au lieu de résidence le jour du recensement ou à un autre lieu de résidence (p. ex. défunt ayant peut-être déménagé ou séjourné chez un ami). L'ensemble de données couplées ne comprenait pas de renseignements détaillés sur l'emplacement de l'incendie résidentiel. Le lieu habituel de résidence de la personne décédée est plutôt utilisé comme approximation du lieu de l'incendie résidentiel.

La majorité des personnes décédées dans un incendie résidentiel vivaient dans des maisons individuelles non attenantes

Selon les données des Recensements de la population de 2006 et de 2016 et de l'ENM de 2011 pour l'ensemble de données couplées, plus des trois quarts (76 %) des Autochtones et plus de la moitié (56 %) des non-Autochtones décédés dans un incendie résidentiel vivaient dans des maisons individuelles non attenantes.

L'état d'entretien de ces résidences et d'autres résidences variait selon le groupe de population. Environ 56 % des Autochtones décédés dans un incendie résidentiel vivaient dans des résidences nécessitant des réparations majeures; c.-à-d. des résidences dont la plomberie et le câblage électrique étaient défectueux ou des résidences nécessitant des réparations structurelles. En comparaison, 13 % des non-Autochtones décédés dans un incendie résidentiel vivaient dans des résidences nécessitant des réparations majeures. Selon le Recensement de la population de 2016, 19,4 % de la population autochtone vivait dans un logement nécessitant des réparations majeures, comparativement à 6 % de la population non autochtone.

Nombre moyen de personnes vivant dans une résidence deux fois plus élevé pour les Autochtones décédés dans un incendie résidentiel que pour les non-Autochtones

L'analyse des données recueillies du recensement le plus proche du décès et le précédant a indiqué que le nombre moyen de personnes vivant dans un ménage était deux fois plus élevé pour les Autochtones (5,0 personnes) décédés dans un incendie résidentiel que pour les non-Autochtones (2,5 personnes). Le nombre moyen de pièces et de chambres du lieu de résidence était semblable pour les Autochtones et les non-Autochtones décédés dans un incendie résidentiel.

Selon le Recensement de la population de 2016, près du cinquième de la population autochtone vivait dans des logements surpeuplés jugés ne pas convenir au nombre de personnes qui y vivaient. Un ménage surpeuplé peut accroître le risque de décès attribuables à un incendie, car les sorties ou les voies d'accès peuvent être bloquées par des effets personnels, et une plus grande quantité d'effets personnels pourrait accroître la rapidité de propagation d'un incendie.

Un ménage de plus grande taille peut également entraîner un nombre plus élevé de décès dans un même incendie résidentiel. Les données de la BCDCML ont montré que la proportion de décès attribuables à un incendie de résidence ayant causé deux décès ou plus était près de trois fois plus élevée chez les Autochtones (20 %) que chez les non-Autochtones (7 %).

Deux tiers des Autochtones décédés dans un incendie vivaient en milieu rural

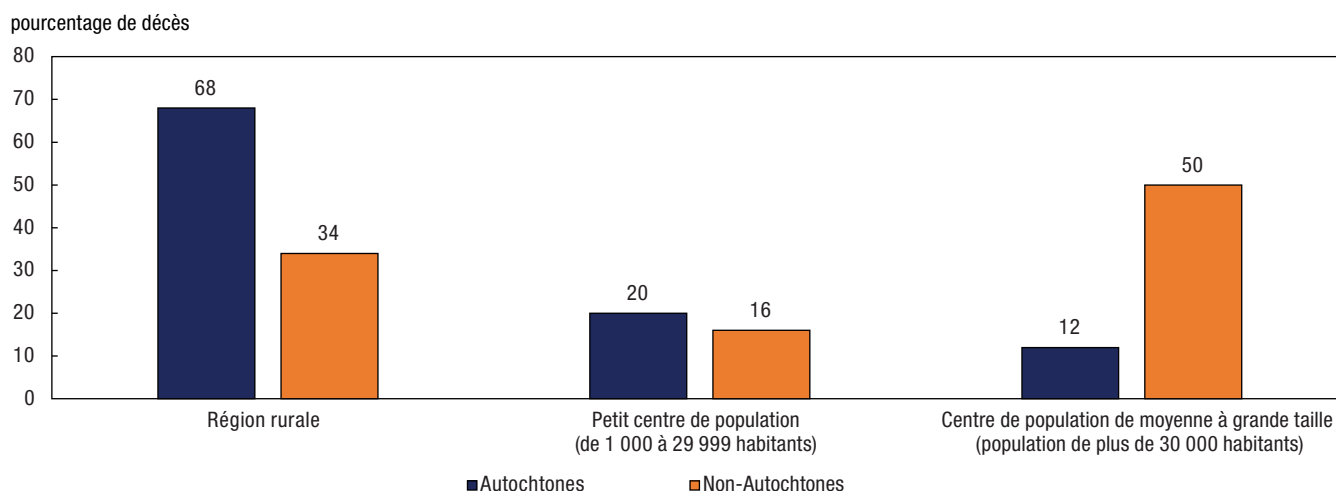
Les régions rurales sont plus susceptibles d'enregistrer un nombre significatif d'incendies et de décès attribuables à un incendie en raison de l'absence de casernes de pompiers et d'hôpitaux à proximité. Les deux tiers (68 %) des Autochtones décédés dans un incendie vivaient dans des régions rurales⁴; 20 % dans de petits centres de population (comptant 1 000 à 29 999 habitants) et 12 % dans des centres de population urbains de taille moyenne à grande (30 000 habitants ou plus). En comparaison, la plupart des non-Autochtones décédés dans un incendie vivaient dans des régions urbaines de moyenne à grande taille (50 %), suivies de régions rurales (34 %) et de petits centres de population (16 %).

Les régions rurales ont tendance à être plus éloignées de casernes de pompiers et de services paramédicaux; ce qui accroît les délais d'intervention, la durée prolongée de la combustion et la vitesse de propagation des incendies. De plus, des pompiers volontaires sont souvent les premiers sur les lieux des incendies en milieu rural; ce qui influence la taille des forces d'extinction potentielles.

4. Selon le Recensement de la population, les « régions rurales et petits centres de population » désignent la population vivant dans des villes et des municipalités hors de la zone de navetage de plus grands centres urbains (c.-à-d. hors de la zone de navetage de centres comptant 10 000 habitants ou plus).

Graphique 4

Proportion de décès attribuables à un incendie de résidence au sein des populations autochtones et non autochtones, selon la taille du centre de population, 2011 à 2020



Notes : Aucun facteur de pondération n'a été utilisé pour calculer les estimations.

Sources : Statistique Canada, ensemble de données couplées intégrant les Recensements de la population de 2006 et 2016, l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et la Base canadienne de données de l'état civil - Décès (2011 à 2020) avec la Base canadienne de données des coroners et des médecins légistes (2011 à 2020).

Conclusions

La présente étude visait à examiner, présenter et comparer les circonstances entourant les décès attribuables à des incendies au sein des populations autochtones et non autochtones. Malgré plusieurs similitudes pour les deux groupes de population, comme la distribution selon le sexe, le mode, la cause du décès et la présence d'avertisseurs de fumée, d'importantes différences ont été constatées en fonction des facteurs de risque démographiques et socioéconomiques.

Plus particulièrement, les Autochtones décédés dans un incendie étaient en moyenne plus jeunes que les non-Autochtones, et la proportion des décès attribuables à un incendie dans une région rurale et un logement nécessitant des réparations majeures était plus élevée chez les Autochtones décédés dans un incendie. De plus, les Autochtones décédés dans un incendie étaient plus souvent impliqués dans des incendies causant deux décès ou plus que les non-Autochtones.

Il est recommandé qu'une future étude sur les décès attribuables à des incendies tienne compte d'autres facteurs socioéconomiques, comme la sécurité alimentaire, le coût de la vie et le revenu du ménage.

Sources de données et méthodologie

La présente étude repose sur des données de la Base canadienne de données des coroners et des médecins légistes (BCDCML) et de la Base canadienne de données de l'état civil – Décès (BCDECD) couplées aux Recensements de la population de 2006 et 2016 et à l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011. Les données de la BCDCML de 2011 à 2020 utilisées dans le présent rapport ont été extraites en mars 2023.

Base canadienne de données des coroners et des médecins légistes (BCDCML)

La Base de données des coroners et des médecins légistes du Canada (BCDCML) a été élaborée par Statistique Canada en collaboration avec les 13 coroners en chef et médecins légistes en chef des provinces et des territoires ainsi qu'avec l'Agence de la santé publique du Canada. La BCDCML contient des données sur les décès faisant l'objet d'une enquête par les coroners et les médecins légistes de toutes les provinces et de tous les territoires, sauf le Manitoba. Elle contient des renseignements démographiques (p. ex. âge, sexe, date du décès, province/

territoire), les causes de décès, les problèmes de santé connexes et les circonstances du décès. De plus amples renseignements sur la BCDCML figurent au lien suivant : [Enquêtes et programmes statistiques - Base de données des coroners et des médecins légistes du Canada \(BDCSC\) \(statcan.gc.ca\)](#).

La BCDCML ne comprend pas toujours de renseignements relatifs aux groupes de population. Afin d'obtenir des renseignements sur l'identité autochtone, la base de données a été couplée au Recensement de la population et à l'ENM. Afin de maximiser le nombre de décès attribuables à un incendie entre 2011 et 2020 comprenant des renseignements de recensement, la BCDCML a été couplée aux Recensements de la population de 2006 et de 2016 et à l'ENM de 2011 au moyen d'une approche groupée. Environ le tiers des 2 200 décès attribuables à un incendie relevés dans la BCDCML entre 2011 et 2020 comportaient des renseignements de recensement. Les enregistrements de la BCDCML contenant des renseignements de recensement ont également été couplés à la BCDECD, afin d'obtenir des renseignements plus complets sur les codes postaux résidentiels.

Base canadienne de données de l'état civil – Décès (BCDECD)

La Base canadienne de données de l'état civil - Décès (BCDECD) contient des renseignements sur tous les décès se produisant au Canada. Les données sont régulièrement obtenues auprès des registraires de l'état civil des provinces et des territoires. La BCDECD comprend des renseignements sur les données démographiques de base et les causes de décès. L'information sur la cause sous-jacente du décès dans la BCDECD est codée à l'aide de la 10^e révision de la *Classification internationale des maladies et des problèmes de santé connexes* (CIM). Les données pour le Yukon n'ont pas été reçues depuis 2017. De plus amples renseignements sur la BCDECD figurent au lien suivant : [Enquêtes et programmes statistiques – Base canadienne de données de l'état civil – Décès \(BCDECD\) \(statcan.gc.ca\)](#)

Fichier de conversion des codes postaux (FCCP)

Le Fichier de conversion des codes postaux plus (FCCP+) fournit un lien entre les codes postaux à six caractères produits par Postes Canada, les régions géographiques normalisées du Recensement de 2016 (comme les aires de diffusion, les subdivisions de recensement et les secteurs de recensement) produits par Statistique Canada, ainsi que des unités administratives supplémentaires et des quintiles de revenu de quartier.

Les codes postaux ne suivent pas les limites géographiques du recensement et peuvent donc être appariés à plus d'une région géographique normalisée ou attribués à plus d'un ensemble de coordonnées. Il se peut donc qu'un code postal soit représenté par plus d'un enregistrement. Le FCCP+ que produit Statistique Canada fournit des liens entre les codes postaux et toutes les correspondances enregistrées aux niveaux géographiques du recensement. Dans la présente analyse, le FCCP+ a été généré à l'aide du code postal du lieu de résidence figurant dans la BCDECD.

Ensembles de données du recensement

Le Recensement est conçu pour fournir des renseignements sur les personnes et les logements au Canada selon leurs caractéristiques démographiques, sociales et économiques.

Des renseignements sur le Recensement de 2006 figurent à l'adresse suivante : [Enquêtes et programmes statistiques – Recensement de la population \(statcan.gc.ca\)](#). Le Recensement de 2006 a eu lieu le 16 mai 2006. En 2006, 22 réserves indiennes et établissements indiens ont été partiellement dénombrés lors du recensement.

Les renseignements sur le Recensement et l'ENM de 2011 se trouvent à l'adresse suivante : respectivement [Enquêtes et programmes statistiques – Recensement de la population \(statcan.gc.ca\)](#) et [Enquêtes et programmes statistiques – Enquête nationale auprès des ménages \(ENM\) \(statcan.gc.ca\)](#). L'ENM était une enquête à participation volontaire qui a remplacé le questionnaire détaillé du recensement en 2011. L'ENM de 2011 a eu lieu le 10 mai 2011. En 2011, 36 réserves indiennes et établissements indiens ont été partiellement dénombrés dans l'ENM.

Des renseignements sur le Recensement de 2016 figurent à l'adresse suivante : [Enquêtes et programmes statistiques – Recensement de la population \(statcan.gc.ca\)](https://statcan.gc.ca/enquetes-et-programmes-statistiques-recensement-de-la-population). Le Recensement de 2016 a eu lieu le 10 mai 2016. En 2016, 14 réserves indiennes et établissements indiens ont été partiellement dénombrés lors du recensement.

Renseignements sur le couplage

Les ensembles de données de la BCDCML, de la BCDECD et des recensements ont été couplés dans l'Environnement de couplage de données sociales (ECDS) de Statistique Canada à l'aide de variables, comme le nom, le prénom, la date de naissance et la région géographique (province, ville, code postal). Dans l'ECDS, les fichiers de données sur la population aux fins d'analyse sociale sont couplés au Dépôt d'enregistrements dérivés (DED); base de données relationnelle dynamique ne contenant que des identificateurs personnels de base (nom, prénoms, date de naissance et région géographique [province, ville, code postal]). Les données d'enquête et administratives sont couplées au DED à l'aide d'un logiciel d'intégration d'enregistrements de nature générale prenant en charge une intégration déterministe et probabiliste. Le couplage a été effectué conformément à la Politique relative au couplage d'enregistrements et approuvé par le Conseil exécutif de gestion de Statistique Canada. Statistique Canada assure la protection des renseignements personnels des répondants pendant le couplage et l'utilisation subséquente des fichiers couplés.

Variables

De la BCDCML :

- variables démographiques, comme l'âge, le sexe, la date de naissance, la date du décès, la province/le territoire;
 - causes de décès et problèmes de santé connexes;
 - décès multiples pour un événement donné;
 - circonstances du décès et rapport narratif du coroner/médecin légiste.
- De la BCDECD :
- codes postaux du lieu habituel de résidence;
 - cause sous-jacente du décès.

Du FCCP+ :

- classification des centres de population et régions rurales.

Du recensement :

- population d'identité autochtone (Premières Nations, Métis, Inuit, personnes ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités, personnes appartenant à une Première Nation ou à une bande indienne) et population non autochtone;
- lieu habituel de résidence : type de résidence;
- lieu habituel de résidence : état de réparation de la résidence;
- nombre de personnes dans le ménage.

Limites

La BCDCML comprend des données provenant des 12 provinces et territoires. Les données du Manitoba ne sont actuellement pas incluses dans la base de données. Toutes les données sont considérées comme provisoires et ne comprennent que les cas fermés. Les cas fermés désignent ceux dont l'enquête est terminée et dont la cause et le mode de décès sont définitifs.

La couverture des données de la BCDCML varie d'une variable à l'autre. Les coroners et les médecins légistes peuvent inclure des renseignements supplémentaires sur les circonstances dans les rapports soumis à la BCDCML, mais le niveau de détail fourni dans le rapport varie selon l'enquêteur. Lorsqu'aucun détail ni renseignement n'est fourni pour une circonstance donnée, l'information est considérée comme non précisée, et les résultats relatifs à cette circonstance doivent être interprétés avec prudence.

Environ le tiers des 2 200 (700) décès attribuables aux incendies relevés dans la BCDCML entre 2011 et 2020 ont été couplés à au moins une des trois enquêtes-échantillons (Recensement de la population de 2006 ou de 2016 ou ENM de 2011). L'ensemble de données couplées peut ne pas être représentatif de tous les décès attribuables aux incendies au Canada. Autrement dit, les proportions fournies dans le présent article peuvent ne pas refléter la véritable répartition des décès attribuables aux incendies puisqu'elle ne tient compte que d'un sous-ensemble de décès attribuables aux incendies couplés aux ensembles de données du recensement. Il convient donc de faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats. De plus, les résultats ne doivent pas être extrapolés à l'ensemble de la population autochtone et non autochtone du Canada.

Les populations autochtones vivant dans une réserve et dans les territoires étaient surreprésentées au sein des populations autochtones échantillonnées pour les recensements de la population de 2006 et de 2016 et l'ENM de 2011. L'analyse ne tient pas compte des populations vivant dans des établissements institutionnels et des logements collectifs, ni des personnes vivant dans des réserves et des établissements partiellement dénombrés. En outre, l'identité autochtone était autodéclarée; ce qui peut avoir entraîné une sous-estimation ou une surestimation des proportions de mortalité pour certains groupes autochtones. D'importantes fluctuations aléatoires peuvent se produire d'une année à l'autre quant aux taux de mortalité associés à de petites régions et à de petits sous-groupes de population, puisqu'un décès est un événement relativement rare, en particulier les décès causés par des incendies.

Même si l'étude s'est appuyée sur les renseignements sur le lieu de résidence recueillis le jour du recensement le plus proche (16 mai 2006, 10 mai 2011, 10 mai 2016) précédant le décès, il est possible que la personne se soit trouvée dans un autre lieu pendant l'incendie mortel. De plus, la composition de la famille de la personne décédée au moment de son décès peut différer des renseignements recueillis le jour du recensement (p. ex. l'enfant plus âgé peut avoir déménagé, la personne décédée peut s'être mariée ou avoir commencé à vivre en union libre).

Malgré l'importance d'une approche distincte visant à reconnaître les récits, les intérêts et les priorités uniques des Premières Nations, des Métis et des Inuit, une telle approche n'était pas possible en raison de la petite taille de l'échantillon des populations autochtones dans l'ensemble de données couplées.

Pour assurer la confidentialité des résultats, un processus d'arrondissement contrôlé a été utilisé. Les chiffres ont été arrondis au multiple de cinq le plus proche.

Annexe

Comparaison de la population totale de décès liés à des incendies de la BCDCML entre 2011 et 2020 (2 200 décès) avec le nombre total de décès liés à des incendies de l'ensemble de données couplées (700 décès), selon certaines caractéristiques.

Tableau 1

Comparaison de la population totale de décès liés à des incendies de la BCDCML entre 2011 et 2020 (2 200 décès) avec le nombre total de décès liés à des incendies de l'ensemble de données couplées (700 décès), selon certaines caractéristiques

Nom de la variable	Répartition en pourcentage des décès liés à des incendies de la BCDCML (2200)	Répartition en pourcentage des décès liés à des incendies dans l'ensemble de données couplées (700)
	pourcentage	
Certains renseignements démographiques		
Sexe	63	62
Hommes	36	38
Femmes		
Groupe d'âge	29	28
0 à 45 ans	71	72
45 ans et plus		
Province*		
Québec	25	23
Ontario	36	34
Saskatchewan	5	7
Alberta	13	14
Colombie-Britannique	12	12
Certains renseignements sur les circonstances		
Saison		
Hiver (décembre à février)	32	31
Printemps (mars à mai)	28	28
Été (juin à août)	18	17
Automne (septembre à novembre)	22	24
Cause du décès**		
Inhalation de fumée	63	62
Brûlures	21	22
Inhalation de fumée et brûlures	10	10
Mode de décès		
Accident	81	78
Suicide	12	15
Autre	7	7
Lieu du décès		
Résidentiel	87	87
Non résidentiel	8	7
Non précisé	5	6

* Certaines provinces comptent la majorité des décès attribuables à un incendie

** Certaines causes de décès

Source : La Base canadienne de données des coroners et des médecins légistes (2011 à 2020).

Références

- Peck, MD. 2011. Epidemiology of burns throughout the world. Part I: Distribution and risk factors. *Burns*, 37(7), 1087-1100.
- Statistique Canada. 2022. [*Le Quotidien – Les circonstances entourant les décès non intentionnels liés à un incendie, 2011 à 2020 \(statcan.gc.ca\)*](#).
- Kumar, MB. 2021. Mortalité et morbidité liées aux incendies, aux brûlures et aux empoisonnements au monoxyde de carbone chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits : résultats de la Cohorte santé et environnement du recensement canadien de 2011.
- Statistique Canada. 2020. [*Peuples autochtones – Faits saillants en tableaux, Recensement de 2016 \(statcan.gc.ca\)*](#).
- Statistique Canada. 2013. [*Profil de la population autochtone, Enquête nationale auprès des ménages, 2011 - ARCHIVÉ \(statcan.gc.ca\)*](#).
- Statistique Canada. 2009. [*Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières Nations, Recensement de 2006 \(statcan.gc.ca\)*](#).
- Gilbert, M, M. Dawar et R. Armour. 2006. Fire-related deaths among Aboriginal people in British Columbia, 1991-2001. *Canadian Journal of Public Health* 97(4), p. 300 à 304.
- Winter, J et A. Siekierska. 2017. « A First Nations solution to saving lives ». *Toronto Star*.
- Banerji, A., Canadian Paediatric Society, First Nations, Inuit and Métis Health Committee. 2012. « Preventing unintentional injuries in Indigenous children and youth in Canada ». *Paediatrics & Child Health*, 17(7), p. 393.
- Jennings, CR. 2013. « Social and economic characteristics as determinants of residential fire risk in urban neighborhoods: A review of the literature ». *Fire Safety Journal*. 62, p. 13 à 19.
- Swann, J.A., MR. Matthews, C. Bay et KN. Foster. 2019. « Burn injury outcome differences in Native Americans ». *Burns*, 45(2), p. 494 à 501.
- [Groupe d'étude du coroner en chef de l'Ontario sur les décès dus aux incendies dans les collectivités des Premières Nations](https://www.ontario.ca/fr/document/groupe-detude-du-coroner-en-chef-de-lontario-sur-les-deces-dus-aux-incendies-dans-les-collectivites) : <https://www.ontario.ca/fr/document/groupe-detude-du-coroner-en-chef-de-lontario-sur-les-deces-dus-aux-incendies-dans-les-collectivites>
- Statistique Canada. 2023. [*Le Quotidien – Augmentation des incendies pendant la pandémie \(statcan.gc.ca\)*](#).
- Santé Canada, 2022. *Sécurité-incendie chez vous – Canada.ca*.
- Statistique Canada. 2017. [*Recensement en bref : Les conditions de logement des peuples autochtones au Canada \(statcan.gc.ca\)*](#).
- Schachterle, SE., D. Bishai, W. Shields et coll. 2012. « Proximity to vacant buildings is associated with increased fire risk in Baltimore, Maryland, homes ». *Injury Prevention*. 18(2), p. 98 à 102.
- Statistique Canada. 2011. Politique relative au couplage d'enregistrements. Ottawa (Ontario).